

# Un projet "hors norme" en Haute-Garonne : L'usine Paul Boyé



Publié le 28/04/2020 -- La Dépêche du Midi

***L'usine Paul Boyé Technologies va connaître un développement inespéré. /DDM***

L'usine Paul Boyé Technologies de Labarthe-sur-Lèze (Haute-Garonne) s'apprête-t-elle à redevenir un fleuron de la production de masques ? Après avoir excellé dans l'exercice dans les années 2000, pour lutter contre le SRAS-Covid, l'entreprise spécialisée dans la production d'équipements et de vêtements de sécurité, s'apprêterait à remettre le couvert, cette fois en XXL. Même si Jacques Boyé, PDG, préfère rester prudent,

"un projet va rapidement se développer, même si les discussions n'ont débuté que depuis 15 jours", confirme Aurélien Joubert, directeur général de l'Agence régionale Aménagement-Construction (ARAC). L'usine, qui n'avait pu économiquement conserver qu'une seule ligne de production de masques en 2011, serait sur le point de s'étendre de l'autre côté de la RN 20, sur la commune de Clermont-le-Fort. Malgré toutes les difficultés inhérentes à l'implantation d'une nouvelle unité de production (inondabilité, respect des normes environnementales), le projet devrait rapidement être validé, sans doute dès demain. Le fruit d'une collaboration resserrée entre mairie, agglomération du sud-est toulousain (communauté du Sicoval), département, région et préfecture.

## **300 millions de masques tous les ans**

Présidente de Région, Carole Delga, récemment en visite sur le futur lieu d'implantation, a confirmé la teneur d'un projet "hors-norme" par sa quantité et dans lequel 15 M€ ont été investis par la Région. L'idée est de pouvoir construire une nouvelle usine pour que les établissements Boyé fabriquent 25 millions de masques sanitaires par mois à partir de l'automne. Et il serait fait en sorte qu'il y en ait aussi bien pour le secteur sanitaire que pour le grand public. On parle ainsi à terme, confirme l'ARAC, de la production de 300 millions de masques à l'année. L'agence régionale se félicite en outre de la relocalisation d'une activité qui avait dû quitter le pays. Car, outre l'utilité sanitaire prévisible à l'avenir, le projet de Clermont-le-Fort est gagnant-gagnant : pour l'entreprise Boyé Technologies, il permettra de développer de manière pérenne des lignes de production de masques (de type FFP2 et chirurgicaux) ; et il offrira à l'Occitanie, pionnière en la matière, une autonomie régionale en



termes de production de masques. De quoi rassurer par avance au moins, les personnels soignants.

Xavier Hurtevent